

Notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été approuvé en mars 2021 et, au-delà de l'obligation réglementaire, il est intéressant de regarder ce qui a été accompli ces dernières années en matière de sobriété, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Cette brochure vous présente quelques-unes des nombreuses actions engagées ; n'hésitez pas à consulter le rapport complet disponible sur le site Internet de la communauté de communes !

Ce bilan à mi-parcours est également l'occasion de voir la dynamique territoriale à l'œuvre et de se féliciter de la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique, ainsi que du développement des énergies renouvelables en Dronne et Belle.

Il faut néanmoins poursuivre les efforts, chacun à son niveau de responsabilité, et développer encore nos partenariats et la coordination de nos actions pour atteindre nos objectifs et maintenir une qualité de vie sur notre territoire.

Jean-Paul COUVY,

Président de la Communauté de communes Dronne et Belle

Introduction

P. 3

Le Bilan à mi-parcours
Une démarche collective

Dynamique territoriale

P. 4-5

Emissions de gaz à effet de serre
Consommation énergétique
Nos avancements depuis 2015

Nos actions

P. 6-7

Collectivités exemplaires
Rénovation des bâtiments
Activités économiques
Aménagement - Urbanisme
Energies renouvelables
Mobilité
Adaptation du territoire



Plan Climat

**Communauté de communes
Dronne et Belle**

ZAE Pierre Levée - 139 rue d'Hippocrate
24310 BRANTÔME EN PÉRIGORD

Document réalisé par le **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne** - Création et réalisation : **Florine Frogé**, chargée de communication SDE 24 - Informations : **Service Transition Écologique** de la Communauté de communes Dronne et Belle
Crédit photo : Communauté de communes **Dronne et Belle**.

Introduction



Le Bilan à mi-parcours

Les intercommunalités sont missionnées par l'État pour l'élaboration de Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

La Communauté de communes Dronne et Belle s'est engagée volontairement dans l'élaboration de son PCAET afin de concrétiser l'engagement du territoire pour la transition énergétique et environnementale dans une démarche cohérente, concertée et ambitieuse.

Un plan climat est un outil de planification de la transition écologique qui doit territorialiser les ambitions de la SNBC (Stratégie Nationale bas Carbone) à l'échelle locale et s'inscrire en compatibilité avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement durable et d'égalité des territoires) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un plan climat s'articule autour d'une stratégie de transition de long terme (2030/2050) dont un plan d'action vient renforcer sa mise en œuvre sur une **période de 6 ans** à compter de son approbation.

Le cadre réglementaire prévoit que la collectivité évalue son action au bout de 3 années sous la forme d'un rapport de **bilan à mi-parcours**.

Cette étape doit évaluer l'avancement de la collectivité dans l'atteinte des ambitions de sa stratégie et apprécier les **dynamiques du territoire** à la transition écologique.

Au-delà de concrétiser le suivi continu du PCAET, le bilan à mi-parcours est aussi l'occasion d'identifier les freins et leviers à la réussite de la mise en œuvre du **plan d'actions**.

Une démarche collective



L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24), qui rassemble aujourd'hui

12 intercommunalités du département. **Chacun de ces 12 territoires dispose de son propre Plan Climat axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.**

Dynamique territoriale



Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre, parmi lesquels le dioxyde de carbone et le méthane, sont les principaux responsables du réchauffement climatique.

Sur la Communauté de communes Dronne et Belle, leurs émissions en 2023 s'élèvent à 105 000 tonnes de CO₂ équivalents, soit **9 tonnes équivalent CO₂ par habitant**, affichant une **baisse de 16%** par rapport à 2015.

La décarbonation du mix énergétique est un fort levier de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Les espaces agricoles, naturels et forestiers captent de manière plus ou moins importante les GES émis et contribuent ainsi à lutter contre le réchauffement climatique.



Consommation énergétique



Dérivés pétroliers -12%

Ensemble des carburants fossiles pour la mobilité, le chauffage au fioul et au propane



Electricité -29%



Renouvelable thermique +3%

Ensemble des ressources renouvelable pour la production de chaleur dont les PAC aérothermique et géothermique, le bois énergie et le solaire thermique



Gaz -20%

Méthane en réseau



Electricité renouvelable x5

Electricité produite localement par les technologies de collectes des sources d'énergie renouvelable



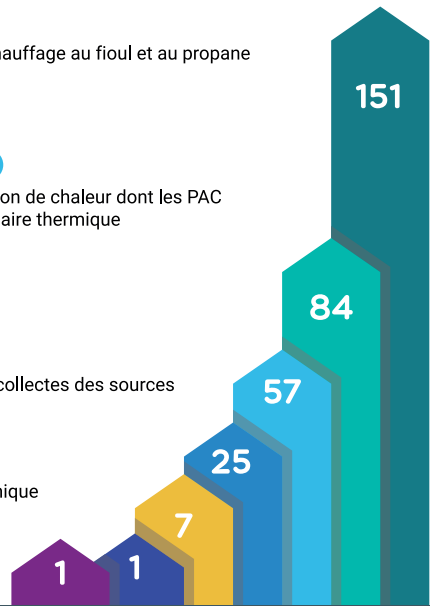
Gaz renouvelable +1 GWh

Biométhane issue de la méthanisation de matière organique



Chaleur fatale x175

Récupération de chaleur des procédés industriels



28 MWh par habitant

327 GWh*

Nos avancements depuis 2015



-16%

d'émissions de gaz à effet de serre



-14%

de consommation énergétique



19%

de part d'EnR dans la consommation en 2023

Pour atteindre nos objectifs PCAET 2030, des efforts de réduction supplémentaires devront encore être réalisés :

- 11% d'émissions de GES, soit 12 ktCO₂eq à économiser
- 15% de consommation énergétique, soit 47 GWh à économiser
- +101 GWh de capacités d'énergies renouvelables à développer.

Nos actions



Bilan des actions 2021-2024



En cours	Réalisé
Abandonné	A venir

En plus de actions initialement identifiées dans le PCAET, 8 actions ont été ajoutées au cours de ces dernières années, portant à 85 le nombre d'actions suivies.

A ce jour, plus de 70 % des actions sont réalisées ou en cours, essentiellement sur les axes « Aménagement Urbanisme », « Collectivités exemplaires » et « Energies renouvelables ».

Les 3 actions abandonnées l'ont été par manque de temps ou de pertinence au regard d'autres actions menées.



Collectivités exemplaires

Enjeux

- > (Dé)Montrer qu'il est possible de mettre en œuvre localement des actions de sobriété
- > Créer une dynamique de transition écologique sur notre territoire

Exemples d'actions

- > Réalisation d'études et de travaux énergétiques sur le patrimoine public
- > Animations autour de questions environnementales et énergétiques
- > Engagement dans un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME



Rénovation des bâtiments

Enjeux

- > Réduire les déperditions énergétiques et améliorer le confort des habitants
- > Lutter contre la vacance des logements

Exemples d'actions

- > Conseil-information sur la rénovation énergétique de l'habitat pour tous les habitants : adhésion à la plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord et poursuite de l'OPAH-RR
- > Instauration de la prime sortie de vacance et de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants



Activités économiques

Enjeux

- > Mobiliser les acteurs économiques sur des démarches durables

Exemples d'actions

- > Promotion de la filière-bois et des circuits courts
- > Installation d'une ressourcerie, gérée par le Tri'cycle enchanté
- > Définition d'un plan d'actions « Economie circulaire »



Aménagement Urbanisme

Enjeux

- > Préserver la biodiversité du territoire
- > Favoriser le maintien des stocks de carbone

Exemples d'actions

- > Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- > Réduction de la pollution lumineuse
- > Restauration de zones humides



Energies renouvelables

Enjeux

- > Développer des EnR adaptées au territoire

Exemples d'actions

- > Installation de panneaux solaires sur bâtiments publics
- > Entrée en fonction du méthaniseur de Condat sur Trincou
- > Animations sur les projets citoyens d'EnR et identification de ZAEnR



Mobilité

Enjeux

- > Se déplacer moins et mieux

Exemples d'actions

- > Réalisation d'une étude mobilité intra-bourg et d'un guide des mobilités
- > Mise en place du programme « Savoir Rouler à Vélo »
- > Développement de services mobiles : IJ Nomad et Hubert du Ruban Vert

Adaptation au changement climatique

Enjeux

- > Anticiper les effets du changement climatique pour maintenir une qualité de vie
- > Mieux gérer les catastrophes naturelles

Exemples d'actions

- > Création de pistes forestières et développement de la sécurité incendie
- > Réalisation de plans communaux de sauvegarde
- > Adaptation du réseau électrique



Ensemble, accélérons la transition énergétique !



Nous contacter

 Communauté de communes Dronne et Belle
ZAE Pierre Levée - 139 rue d'Hippocrate
24310 BRANTÔME EN PÉRIGORD

 05 53 03 83 55

 accueil@dronneetbelle.fr

Retrouvez l'intégralité de nos actions sur : dronneetbelle.fr

